

L'élevage caprin en Poitou-Charentes : le premier pôle de production français s'est fortement restructuré

32 % du troupeau de chèvres, 38 % de la production nationale de lait, 50 % des livraisons à l'industrie laitière et 39% des chevreaux de lait : le Poitou-Charentes maintient sa place au premier rang des régions d'élevage caprin de France. Ces performances sont obtenues dans le contexte d'une profonde évolution des structures de production entre 1988 et 2000.

Un tiers du troupeau caprin national est élevé en Poitou-Charentes

➤ Avec un cheptel total de plus de 400 000 têtes recensées en 2000, dont près de 270 000 chèvres, la région Poitou-Charentes confirme sa place de premier éleveur caprin français.

Cheptel caprin (1 000 têtes)	Charente	Charente- Maritime	Deux- Sèvres	Vienne	Poitou- Charentes	% du cheptel français
Chèvres	23	17	161	67	268	32 %
Chevrettes	7	6	58	23	94	37 %
Autres caprins	4	1	24	12	42	39 %
TOTAL CAPRINS	34	24	243	102	404	34 %

Source : Agreste - Recensement Agricole 2000

➤ A lui seul, le département des Deux-Sèvres représente 60 % des effectifs caprins régionaux, et se classe premier pôle départemental de production caprine en France. Avec environ 25 % du troupeau régional, la Vienne se situe au deuxième rang français devant la Vendée, le Cher et l'Indre.

➤ Après une importante baisse des effectifs entre 1991 et 1994, passant sous la barre des 370 000 têtes en 1994, le troupeau régional retrouve à partir de l'année 2000 ses niveaux records des années 1990 et 1991.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

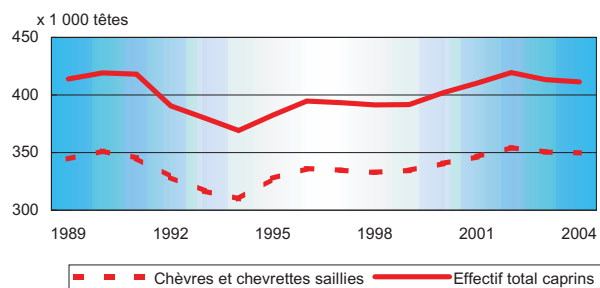
La vocation laitière de l'élevage caprin est largement dominante

➤ La vocation laitière du troupeau est très forte : les chèvres et les chevrettes de souche représentent 90 % du troupeau caprin en 2000 (92 % en 1988). Cette composition du troupeau est conforme à celle du cheptel national. Les élevages caprins non laitiers en 2000 (aucune chèvre ni chevrette présente sur l'exploitation lors du recensement) représentent moins de 2 % des élevages de Poitou-Charentes et moins de 5 % des effectifs caprins régionaux.

Une évolution dynamique du troupeau

➤ On constate une progression sensible du nombre de chevrettes dans le troupeau : ces jeunes femelles destinées au renouvellement de la souche représentent 26 % du troupeau laitier lors du recensement 2000 contre 23 % en 1988. Ces valeurs, significatives de la dynamique d'expansion des élevages, sont supérieures de 3 points à celles constatées au niveau national.

Des effectifs régionaux proches de ceux de 1990

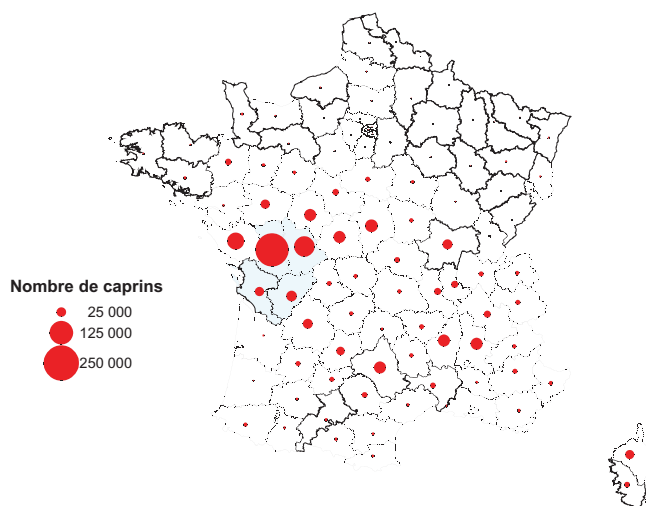


Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Les petits élevages disparaissent peu à peu, les autres se restructurent

➤ Entre 1988 et 2000, le nombre d'exploitations élevant des caprins a été divisé par 3 en Poitou-Charentes, diminution relativement plus forte que celle constatée au niveau national. Parallèlement, l'effectif moyen par élevage s'est considérablement accru, passant de 38 chèvres en 1988 à 111 en 2000. Les effectifs moyens les plus élevés sont constatés en Deux-Sèvres (135 chèvres par élevage laitier), ils sont intermédiaires en Vienne (115 chèvres par élevage laitier) et sensiblement plus faibles en Charente et Charente-Maritime (de l'ordre de 70 chèvres, deux fois plus que la moyenne nationale).

Répartition du cheptel caprin par département



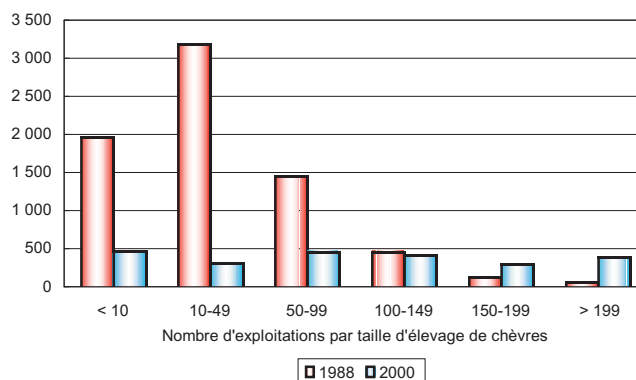
Source : Agreste - Recensement Agricole 2000

➤ Les élevages de moins de 10 chèvres sont 4 fois moins nombreux en 2000 qu'en 1988. Les chèvres de 10 à 50 chèvres, qui représentaient la moitié des exploitations caprines en 1988, ont été divisées par 10. Dans la même période, les élevages de plus de 200 chèvres ont été multipliés par 6.

➤ Ainsi, en 2000, 45 % des chèvres sont élevés au sein d'unités de plus de 200 têtes, avec un effectif moyen de 294 chèvres par élevage.

➤ Les exploitations agricoles de moins de 100 chèvres, qui élevaient les deux tiers du troupeau régional en 1988, n'en élèvent plus que le sixième en 2000.

Les élevages de moins de 100 chèvres sont cinq fois moins nombreux qu'en 1988



Source : Agreste - Recensements Agricoles 1988 et 2000

Évolution des effectifs caprins par département

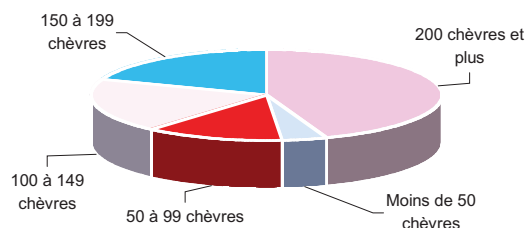
	1988		2000		Evolution 1988-2000	
	Nombre d'exploitations	Nombre de chèvres	Nombre d'exploitations	Nombre de chèvres	Nombre d'exploitations	Nombre de chèvres
Charente	989	32 652	333	22 939	- 66 %	- 30 %
Charente-Maritime	762	19 340	270	17 361	- 65 %	- 10 %
Deux-Sèvres	3 563	155 073	1 216	160 538	- 66 %	4 %
Vienne	2 003	72 895	593	66 814	- 70 %	- 8 %
Poitou-Charentes	7 317	279 960	2 412	267 652	- 67 %	- 4 %
France	62 491	888 654	27 286	840 949	- 56 %	- 5 %

Source : Agreste - Recensements Agricoles 1988 et 2000

➤ Cette forte évolution des structures de production caprine a principalement pour origine la crise de surproduction laitière de 1990-1991 qui, en parallèle de mesures incitatives, a favorisé des départs d'éleveurs en préretraite et encouragé l'adaptation structurelle des autres élevages.

➤ Cette évolution technique des structures d'élevage caprin s'est accompagnée d'une évolution juridique : les formes sociétaires de production, qui ne comptaient que pour 9 % des exploitations en 1988, représentent 29 % des exploitations et 50 % des effectifs de chèvres en 2000.

Les exploitations de 200 chèvres et plus élèvent 45 % du troupeau régional



Source : Agreste - Recensement Agricole 2000

Une spécialisation caprine moyennement marquée au sein des exploitations

➤ Au niveau régional, la marge brute standard (MBS) dégagée par l'activité caprine représente 40 % de la MBS totale des exploitations concernées. La Surface Agricole Utilisée (SAU) moyenne des exploitations caprines est de 60 ha dont 30 % consacrés à la production fourragère. Quarante des 2 412 exploitations caprines recensées en 2000 sont en hors-sol intégral. 59 % des exploitations n'ont pas d'autre élevage que caprin.

➤ Les caractéristiques des structures de production varient sensiblement en fonction de l'importance de l'activité caprine au sein de l'exploitation. 290 exploitations, soit 12 % du total régional, présentent une très forte orientation caprine (plus de 75 % de la MBS totale de l'exploitation) basée sur un système de production de type hors-sol : SAU faible (moins de 20 ha) très largement consacrée à la production de fourrage (70 % de leur SAU) ; dans plus de 75 % des cas, ces exploitations n'élèvent pas d'autres animaux que des caprins.

Caractéristiques des exploitations caprines suivant leur niveau de spécialisation

Part de la spécialisation caprine dans l'exploitation	< 25 %	25 à 50 %	50 à 75 %	> 75 %	Global
SAU moyenne (ha)	68	75	52	18	61
Part de la SAU consacrée aux fourrages	39 %	41 %	49 %	70 %	43 %
Nombre moyen de caprins	51	179	282	231	167
<i>dont nombre moyen de chèvres</i>	36	123	182	145	111
% d'élevages caprins stricts	43 %	61 %	67 %	77 %	59 %
Nombre d'exploitations	758	844	520	290	2 412
<i>en % des exploitations caprines</i>	31 %	35 %	22 %	12 %	100 %
<i>en % des effectifs caprins</i>	10 %	37 %	36 %	17 %	100 %

Source : Agreste - Recensement Agricole 2000

La Marge Brute Standard (MBS)

La MBS est une valorisation monétaire des spéculations de l'exploitation. Elle correspond aux produits bruts des surfaces de culture ou des effectifs animaux, y compris les aides, desquels sont déduits les coûts variables spécifiques de production : semences, plants, produits de traitement, engrais... pour les végétaux ; achats d'animaux jeunes ou de remplacement, aliments, frais vétérinaires... pour le cheptel. Dans la pratique, la MBS totale d'une exploitation est obtenue en appliquant à chaque hectare et à chaque tête d'animal un coefficient spécifique, dit « coefficient MBS », puis en sommant ces MBS partielles. La MBS s'exprime en UDE (unité de dimension européenne) ou en « équivalent hectare de blé ».

Utilisée pour la classification des exploitations, la MBS permet en particulier de mesurer leur niveau de spécialisation pour une spéculation donnée (par exemple, rapport de la MBS caprine à la MBS totale de l'exploitation).

Une production de viande à nouveau en hausse

➤ Avec 2 171 tonnes équivalent carcasse (téc) produites en 2004, la production régionale de chevreaux retrouve les volumes atteints au début des années 90. Dans les dix dernières années, cette production a progressé en moyenne de 3 % par an.

➤ En 2004, la région a produit 39 % des effectifs et 33 % des tonnages hexagonaux de chevreaux de lait. A partir de l'année 2000, la production de chevreaux « lourds » (jusqu'à 15 kg/tête), alors très marginale, prend un certain essor. Elle est évaluée en 2004 à 215 téc, soit 20 % de la production nationale de ce type de viande.

La production régionale de viande caprine en 2004

	Nombre de têtes	Tonnes équivalent carcasse
Chevreaux	351 100	2 171
<i>dont chevreaux de lait</i>	329 900	1 956
Caprins de réforme	62 000	1 326
Production totale	413 100	3 496

La moitié des livraisons hexagonales de lait de chèvre

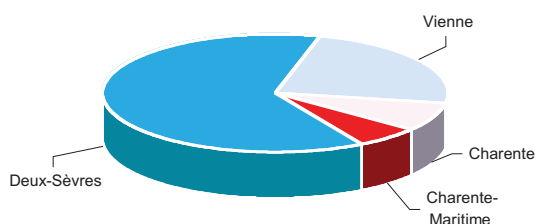
➤ En 2004, la production laitière caprine a atteint dans la région le niveau record de 209 millions de litres. La quasi-totalité de cette production est livrée à l'industrie laitière. Ces livraisons ont représenté 198 millions de litres de lait en 2004, soit la moitié du volume national de lait livré. Le poids de la région dans les livraisons nationales de lait de chèvre continue lentement de décroître, malgré une progression moyenne de ses livraisons de 3,2 % en moyenne annuelle depuis 10 ans. Dans la même période, les livraisons nationales de lait de chèvre ont en effet progressé de 4,7 % par an en moyenne.

Production de lait de chèvre en 2004

En hl	Production totale de lait	Dont livraisons à l'industrie
Charente	171 940	155 460
Charente-Maritime	129 700	118 200
Deux-Sèvres	1 307 000	1 237 200
Vienne	485 000	466 000
Poitou-Charentes	2 093 640	1 976 860
% dans la France	38,2 %	49,9 %

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2004

Les éleveurs deux-sévriens assurent 63 % des livraisons de la région



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2004

La production de fromage à la ferme reste marginale dans la région

Sur les 2 400 élevages caprins recensés en Poitou-Charentes en 2000, 6 % ont déclaré une activité de transformation du lait à la ferme. Le volume de lait de chèvre transformé par les exploitations correspond à peine à 1 % de la production régionale, ce qui est sensiblement plus faible que le niveau national (5 à 6 % de volume transformé à la ferme). En ce qui concerne la commercialisation des fromages, la vente directe au consommateur est pratiquée en Poitou-Charentes par 133 exploitations caprines en 2000.

Poitou-Charentes et... Charentes-Poitou : la qualité au rendez-vous

Par tradition, le bassin laitier régional s'étend, en région des Pays de la Loire, au département voisin de la Vendée. Son image en a été notamment renforcée auprès des consommateurs par la création de l'appellation « Charentes-Poitou ».

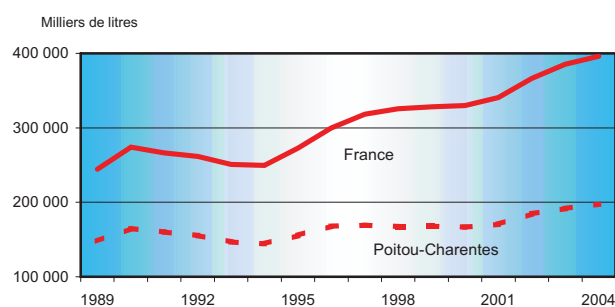
L'évolution du troupeau vendéen entre 1988 et 2000 est remarquable en comparaison des autres départements du bassin : tandis que le nombre d'élevages caprins y diminuait de plus de moitié, l'effectif de chèvres y augmentait de 60 %. L'ensemble Charentes-Poitou regroupe ainsi les 3 plus importants troupeaux départementaux caprins de France. Au total, 2 900 exploitations y élèvent un effectif total de 315 000 chèvres (données du RA 2000). La production totale de lait de chèvre y est estimée en 2004 à 248 millions de litres dont 95 % collectés par les coopératives et entreprises laitières. 59 % des volumes de lait de chèvre entier transformé par l'industrie nationale sont donc originaires du bassin Charentes-Poitou.

Avec cette dynamique de collecte, l'accent est aussi porté sur la qualité des produits. Dans le secteur caprin, les producteurs de la région partagent déjà deux appellations d'origine contrôlées (AOC) : le Chabichou du Poitou et le Sainte Maure de Touraine. Deux autres AOC sont en cours de création : le chèvre-boîte et le Mothais sur feuille. Enfin, les professionnels ont engagé la démarche qualité « Lait et fromage de chèvre de race poitevine », dont les produits bénéficieront de l'identifiant régional « Signé Poitou-Charentes ».

Pour en savoir plus sur les démarches qualité des produits de Poitou-Charentes, consulter le site Web de l'Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire : www.irqua.com

➤ Selon les résultats de l'Enquête Annuelle Laitière en 2003, 73 % des livraisons de lait du Poitou-Charentes ont été collectés par les entreprises et coopératives laitières de la région. Le solde a été livré dans les Pays de la Loire (23 %) et dans le Centre (4 %). Enfin, les livraisons de lait bio restent anecdotiques avec un volume de 245 000 litres, soit 0,13 % de la collecte en Poitou-Charentes.

3,2 % de croissance annuelle des livraisons régionales de lait depuis 10 ans



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de Statistique Agricole
20, rue de la Providence - BP 537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.99
e-mail : srsa.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr
<http://draf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

Directeur de la publication : B. PERRON
Rédacteur : François GEAY
Composition : SRSA Poitou-Charentes
Impression : SRSA Poitou-Charentes
ISSN : 1282-2205